



ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE LA MAYENNE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AOUT 2024

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 30 Juillet 2024 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de Football de la Mayenne pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football des Pays de la Loire.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances départementales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2.1 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.